

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DELIBERATION n° 2024.00196
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 24/06/2024

Politique	Administration générale	Dossier n°	CM-002464
Commission	Finances - Personnel - Bâtiments communaux - Relations internationales		
Direction en charge	Finances ressources et programmation		
Objet	Budget Supplémentaire 2024 du Budget Principal.		

Président : **M. Gaël PERDRIAU, Maire**

Date de convocation du Conseil : **18/06/2024**

Nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance : **59**

Nombre de présents : 31

Nombre de pouvoirs : 4

Nombre de voix : 35

Présents

Mme Nicole AUBOURDY, M. Abdelouahb BAKLI, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Laura CINIERI, M. Charles DALLARA, M. Gabriel DE ALMEIDA, Mme Colette DUCROS, M. Frédéric DURAND, Mme Catherine GROUSSON, Mme Christiane JODAR, M. Lionel JOUFFRE, Mme Diarra KANE, M. Jean-Pierre KOTCHIAN, Mme Siham LABICH, Mme Pascale LACOUR, Mme Annick LIOTIER, Mme Cyrine MAKHLOUF, Mme Dominique MANIN, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Thierry NITCHEU, M. Tom PENTECOTE, M. Gaël PERDRIAU, M. Jacques PLAINE (Conseiller municipal), Mme Laurence RICCIARDI, Mme Anne-Sophie RIOU, Mme Fanny RIVEY, Mme Nadia SEMACHE, Mme Catherine ZADRA, Mme Maryse ZOFFO

Pouvoirs

Mme Véronique FALZONE donne pouvoir à Mme Fanny RIVEY,

Mme Brigitte MASSON donne pouvoir à M. Gaël PERDRIAU,

Mme Marie-Jo PEREZ donne pouvoir à Mme Pascale LACOUR,

Mme Brigitte REGEFFE donne pouvoir à M. Charles DALLARA,

Absents-Excusés

M. Gilles ARTIGUES, M. Lionel BOUCHER, M. François BOYER, M. Germain COLLOMBET, M. Paul CORRIERAS, M. Pierrick COURBON, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Jean DUVERGER, Mme Marie-Eve GOUTELLE, M. Jean JAMET, M. Robert KARULAK, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, M. Patrick MICHAUD, M. Michel NEBOUT, Mme Nicole PEYCELON, Mme Christel PFISTER, M. Jacques PHROMMALA, M. Antoine POMEON, M. Ali RASFI, M. Alain SCHNEIDER, Mme Danielle TEIL, Mme Julie TOKHI, Mme Laetitia VALENTIN

Secrétaire de séance

Mme Colette DUCROS

■ **Rappel et références**

Le Budget primitif 2024 a été voté le 25 mars 2024.

Selon les dispositions de l'article L1612-11 du Code Général des Collectivités des modifications peuvent être apportées au budget par l'organe délibérant, jusqu'au terme de l'exercice auquel elles s'appliquent.

■ **Motivation et opportunité**

Après les votes du Compte Administratif et de l'affectation des résultats de l'exercice 2023, le Conseil Municipal est invité à délibérer sur le Budget Supplémentaire 2024.

Le Budget Supplémentaire est un acte qui remplit deux fonctions :

· Il permet, en premier lieu, d'affecter les résultats définitifs de l'année précédente dégagés par le Compte Administratif et de reprendre les dépenses et les recettes d'investissement engagées en 2023 et restant à réaliser (reports).

· En second lieu, il s'agit d'un acte d'ajustement : au sens d'une décision modificative. Le budget supplémentaire permet ainsi d'ajuster les inscriptions en dépenses et en recettes du Budget Primitif 2024 au regard de nouveaux dispositifs mis en œuvre (exemple : NEFLE, CITEO, CCNEAC...) ainsi que de réguler les crédits en fonction de l'avancement et de l'exécution des projets.

Les prévisions budgétaires en dépenses et en recettes inscrites au Budget Supplémentaire sont détaillées dans les annexes jointes.

Le Budget Supplémentaire pour l'exercice 2024 s'équilibre comme suit :

BUDGET PRINCIPAL

1/ Les reports d'investissement

Le montant des reports s'élève à :

17 266 747.98 € en dépenses

6 279 765.86 € en recettes

Le financement de ces reports est assuré par une affectation du résultat de fonctionnement de 10 986 982,12 €.

Le détail des restes à réaliser en dépenses et en recettes figure au compte administratif 2023.

2/ Les inscriptions réelles du Budget Supplémentaire

Les inscriptions nouvelles (hors écritures d'ordre équilibrées en dépenses et en recettes) du BS s'élèvent à :

7 737 614.93 € en fonctionnement

5 466 619.81 € en investissement

D'une manière générale, le financement des dépenses nouvelles est assuré par :

- Les excédents de fonctionnement reportés,
- L'affectation d'une partie du résultat en investissement,
- Les recettes supplémentaires constatées en fonctionnement et en investissement,
- Le cas échéant le recours à l'emprunt.

2.1 – les recettes de fonctionnement disponibles pour le BS (hors écritures d'ordre qui s'équilibrent en dépenses et en recettes de fonctionnement et d'investissement) :

En section de fonctionnement :

- L'excédent reporté de fonctionnement constaté au compte administratif 2023 : 12 252 002.77 €
- Les recettes complémentaires au BS : + 3 408 076.60 €

Soit un total, de recettes de fonctionnement disponibles de 15 660 079.37 €

En section d'investissement :

- Un ajustement de recettes : - 37 656.76 €
- Un ajustement de la prévision d'emprunt : - 2 418 188.87 €

Soit un total, de recettes d'investissement réduites de 2 455 845.63 €

Soit un total de 13 204 233.74 €

2.2 – Utilisation des recettes disponibles

Il est proposé de répartir les recettes disponibles de la manière suivante :

En section de fonctionnement :

- Des inscriptions en dépenses à hauteur de 7 737 613.93 €
(ces ajustements font l'objet d'explications détaillées ci-après)

En section d'investissement :

- Des inscriptions en dépenses à hauteur de 5 466 619.81 €
(ces ajustements font l'objet d'explications détaillées ci-après)

Soit un total de 13 204 233.74 €

3/ Les prévisions budgétaires du Budget Supplémentaire (écritures réelles)

3-1 – Section de fonctionnement

a) Recettes réelles de fonctionnement (3.408 M€)

Il s'agit essentiellement des ajustements de recettes suivants :

- Ajustements des recettes fiscales et des dotations (2.397 M€) conformément aux notifications des montants définitifs dont principalement 0.912 M€ de produit fiscal, 0.561 M€ de DSUCS (Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale), 0.898 M€ de DNP (Dotation Nationale de Péréquation),
- Participation de SEM à la convention de soutien pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus avec CITEO (0.431 M€),
- Financement de l'Etat de l'intégralité des dépenses engagées dans le cadre du dispositif « Notre Ecole Faisons La Ensemble » (0.200 M€),
- Ajustement de la PSU (Prestation de Service Unique) suite aux modifications des barèmes de la CAF (0.136 M€),
- Ajustements des écritures de refacturation service commun (0.083 M€).

b) Dépenses réelles de fonctionnement (7.738 M€)

Les inscriptions de dépenses les plus significatives sont les suivantes :

- Convention avec CITEO pour la collecte et le traitement des déchets diffus sur l'espace public (0.431 M€),
- Application de la Convention Collective Nationale des Entreprises Artistiques et Culturelles (CCNEAC) à l'Opéra (0.300 M€),
- Impôts fonciers (0.256 M€),
- Subventions au CCAS (0.205 M€) ajustement des subventions d'équilibre pour les budgets EHPAD, CCAS, Portage des repas et Résidences,
- Dispositif « Notre Ecole Faisons La Ensemble » (0.200 M€) concertation nationale dans le but de faire émerger des initiatives nouvelles,
- Ajustements des refacturations du Service Commun DSIN porté désormais par SEM (0.189 M€),
- Dégrevement de la taxe d'habitation sur les logements vacants (0.156 M€),
- Réparation à la suite de nombreux actes de vandalisme et d'incivilité dans les gymnases, les stades et autres équipements sportifs ainsi que l'achat de matériel d'hygiène sur différents sites (0.190 M€)
- Ajustements relatifs à de nouveaux loyers et des travaux d'entretien votés en assemblée générale (0.138 M€),

- Subventions complémentaires aux associations œuvrant en faveur de l'éducation populaire et la médiation du numérique (0.100 M€),
- Contentieux Opéra (0.100 M€),
- Subventions complémentaires dans le cadre de la politique de la Ville en raison de l'augmentation du nombre de structures situées dans les nouveaux quartiers prioritaires (0.095 M€),
- Entretien préventif avec l'extension du nombre de bornes (0.065 M€),
- Reprise de l'activité du Centre de Loisirs Sans Hébergement de la Perrotière par l'association les Francas (0.059 M€),
- Subventions complémentaires du fait de l'augmentation de la prise en charge du périscolaire suite à l'appel à projet (0.050 M€),
- Traitement des eaux polluées dans le bâtiment loué par la société ADS sur le site de Berthiez (0.050 M€),
- Etudes amiante obligatoire tous les trois ans dans les bâtiments municipaux (0.050 M€),
- Mise en place d'une solution Cybersécurité (0.045 M€),
- Négociation et renouvellement de la DSP La Source (0.042 M€),
- Démontage de l'exposition Cancer à la Cité du Design (0.040 M€),
- Régularisation des frais de refacturation entre VSE et SEM pour le Noctambus (0.037 M€),
- Enfin, une somme de 4.592 M€ est inscrite et répartie sur les différents chapitres de la section de fonctionnement (chapitres 011, 012, 65 et 67) au titre de la reprise des résultats.

3-2 - Section d'investissement

a) Recettes réelles d'investissement (-2.456 M€)

Il s'agit essentiellement des ajustements de recettes suivants :

- Participation de l'agence de l'eau et de SEM (0.108 M€) pour des travaux dans les écoles,
- Participation du Conseil Départemental, développement de la Vidéo Surveillance (0.036 M€),
- Diminution des recettes de cession sur Les Hauts de l'Opéra (-0.041 M€),
- Ajustement de la subvention du Ministère de la Transition Ecologique dans le cadre du Fond Vert dans le cadre de la relocalisation définitive de l'Amicale Laïque de la Terrasse (- 0.069 M€),
- Annulation du rachat par l'EPASE prévu dans le cadre de l'opération de la réhabilitation rue de la Barre (-0.190 M€),
- Dispositif « Notre Ecole Faisons La Ensemble » financé par l'Etat en intégralité (0.100 M€).
- Ajustement de la prévision d'emprunt (-2.418 M€).

b) Dépenses d'investissement (5.467 M€)

Les principales dépenses d'investissement sont les suivantes :

- Participation EPASE au titre de la convention IGH Emile Loubet (1.400 M€),
- Poursuite de la modernisation de l'éclairage public (0.640 M€),
- Travaux d'aménagement sur les espaces publics de Tarentaize (0.500 M€),
- Travaux d'aménagement sur les espaces publics Cotonne Montferré (0.400 M€),
- Réfection et étanchéité du grand bassin à la piscine Grouchy (0.350 M€),
- Réfection de la piste du vélodrome de Méons (0.322 M€),
- Acquisition de véhicules suite à des vols (0.250 M€),
- Travaux complémentaires dans les écoles (0.195 M€),
- Reconstruction du plancher sur le site associatif de la Veue (0.150 M€),
- Travaux d'aménagement sur les Hauts de l'Opéra (0.150 M€),
- Dispositif « Notre Ecole Faisons La Ensemble » (0.100 M€) concertation nationale dans le but de faire émerger des initiatives nouvelles,
- Etudes et travaux à la Comédie pour la reprise des douches et des interventions à prévoir sur la toiture (0.098 M€),
- Sécurisation de l'escalier de la Grande Eglise (0.090 M€),

- Acquisition du matériel nécessaire au programme de modernisation des bibliothèques numériques de référence (0.077 M€),
- Acquisition de licences ORACLE (0.063 M€),
- Abords école Chavanelle, crédits complémentaires (0.060 M€),
- Outil de planification des équipements sportifs (0.060 M€),
- Travaux complémentaires sur l'équipement enfance jeunesse situé à Saint-Saëns (0.050 M€),
- Travaux complémentaires pour la réhabilitation des locaux Eugène Beaune (0.050 M€),
- Subventions d'équipement à des structures culturels (0.049 M€).

3/ Les opérations d'ordre au BS

Les opérations d'ordre correspondent aux écritures suivantes :

	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT		
Reprise des subventions d'investissement transférables (chapitre 042)		2.288 M€
Virement entre section (023)	10.211 M€	
TOTAL	10.211 M€	2.288 M€
INVESTISSEMENT		
Reprise des subventions d'investissement transférables (chapitre 040)	2.288 M€	
Opérations patrimoniales suite aux régularisations des avances sur travaux (chapitre 041)	0.708 M€	0.708 M€
Virement entre section (021)		10.211 M€
TOTAL	2.996 M€	10.919 M€
ORDRE	13.207 M€	13.207 M€

4/ Présentation globale du BS y compris écritures d'ordre, reports et reprise des résultats

Globalement le Budget Supplémentaire se présente ainsi (y compris écritures d'ordre, virement entre sections, reprises de résultats et restes à réaliser) :

Propositions nouvelles – BS			
Budget Supplémentaire	Dépenses (1)	Recettes (2)	Solde (2)-(1)
Fonctionnement (mouvements réels)	7.737	15.660	7.923
Fonctionnement (mouvements d'ordre) + virement entre sections	10.211	2.288	-7.923
Sous-total Fonctionnement	17.948	17.948	0.000
Investissement (mouvements réels)	5.467	-2.456	-7.923
Investissement (mouvements d'ordre)	2.996	10.919	7.923
Reports	17.267	6.280	-10.987
Déficit investissement reporté et affectation de résultat	14.185	25.172	10.987
Sous-total Investissement	39.915	39.915	0.000
TOTAL GENERAL DE LA BS 2024	57.863	57.863	0.000

■ **Point financier**

TABLEAU DE FINANCEMENT

Origine des fonds TTC (1)	Investissement		Fonctionnement	
	Coût	Subventions ou autres recettes à percevoir	Coût	Participations ou Dotations à percevoir
Ville (dont recettes de fonctionnement)				
Département				
Région				
État				
Europe				
SEM				
Autre				
Total des coûts et montants perçus par la Ville	00.00 €	00.00 €	00.00 €	00.00 €
Charge nette Ville		00.00 €		00.00 €

(1) Attention : Remplacer TTC par HT s'il s'agit d'une activité assujettie à TVA

■ **Proposition**

Il est demandé à l'Assemblée Délibérante de bien vouloir :

- approuver le budget supplémentaire du budget principal.

■ **Décision**

Proposition adoptée

35 voix pour

Pour Extrait,
Le Maire

Le secrétaire

Gaël PERDRIAU

Colette DUCROS